

8ème édition du Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi, contribuant ainsi à leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des micro-entrepreneurs, femmes et hommes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Cette 8ème édition du Programme, lancée en juin 2022, a connu la participation de 476 porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume, représentant 7 Associations de Microcrédit. 245 projets ont été jugés conformes aux critères d'éligibilité, et ont été soumis à l'évaluation finale par un Comité de jury composé des partenaires au programme et de membres indépendants.

L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de 200 micro-projets de proximité et à dimension territoriale répartis sur les 12 régions du royaume et touchant aux secteurs d'activité suivants : Agriculture et élevage, métiers de bouche, art et artisanat, coiffure et esthétique, logistique et transport, services, éducation, mécanique, restauration, transport...

Au total, 3 millions de dirhams d'aides financières ont été allouées à l'ensemble des porteurs de micro-projets âgés de 20 à 45 ans (soit 76 femmes et 124 hommes) répondant aux critères de sélection et au règlement de l'appel à projets arrêtés par le Comité de pilotage du Programme.

Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été décernés aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, BRJ, Arrawaj et Fondation Microcrédit du Nord.

Pour rappel, chaque année, un appel à candidatures est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente

Contact Presse :

sami.saber@prmediacom.com

+212 661 399 976

www.cdg.ma

éligibles au Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG permet de financer une partie ou la totalité de l'apport personnel des bénéficiaires, qui équivaut à 50 % du coût du projet à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC.

Les lauréats bénéficient également d'une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire. Cette année, la formation a porté essentiellement sur le module « Éducation financière » qui a eu lieu du 27 au 29 décembre 2022.

Contact Presse :

sami.saber@prmediacom.com

+212 661 399 976

www.cdg.ma